

Avantages énergétiques: (voir aussi les avantages énergétiques qui figurent à la rubrique "Plan d'aménagement").

- (a) Production d'énergie: Autres ressources énergétiques qui découleront de l'aménagement des ressources du bassin du Columbia (aux centrales de production):

	Millions de kWh	
	Année médiocre	Année normale
Avec accroissement de 6% de la consommation: (Aménagements terminés en 1985)	24,800	25,700
Avec accroissement de 7% et de 10% de la consommation: (Aménagements terminés en 1982)	25,400	26,300

- (b) Prévention des inondations: Versement en capital par les États-Unis, d'une somme de \$64,400,000, au titre de la prévention des inondations, somme qui sera portée au solde créditeur du prix de revient de l'énergie qui sera produite dans le bassin du Columbia.

Frais de production:

- (a) Frais annuels:

(1) Frais d'immobilisation: 5.91 pour cent par an sur le capital investi, soit 5.5 pour cent pour l'intérêt d'emprunt et 0.41 pour cent pour frais d'amortissement.

(2) Frais d'exploitation: Le mode de calcul utilisé est celui qu'a proposé la Commission d'ingénieurs à la Commission mixte internationale; les chiffres tiennent compte des frais annuels d'exploitation des centrales, d'entretien, de remplacement et d'administration. Les mêmes frais, en ce qui concerne les lignes de transmission, ont été estimés à 2.1 pour cent des frais d'immobilisation.

- (b) Frais d'immobilisation: Les chiffres estimatifs des frais d'immobilisation, calculés par la Montreal Engineering Co. Ltd., figurent au tableau A, tout comme les chiffres estimatifs dont se sont servis les négociateurs.

- (c) Prix de revient de l'électricité: le tableau B donne l'étude comparative des chiffres compilés par la Montreal Engineering Co. Ltd. et des chiffres estimatifs des prix de revient compilés par la Direction des ressources hydrauliques.